



PRÉFET DE LA LOIRE

Direction départementale
de la protection des populations

Service environnement et prévention des risques

ARRÊTÉ n° 153-DDPP-19
portant consultation du public relative
à la création de secteurs d'information sur les sols (SIS)
pour le département de la Loire

Le préfet de la Loire

VU l'article 173 de la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) ;

VU le décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015, relatif aux secteurs d'information des sols (SIS) prévus par l'article L125-6 du code de l'environnement et portant diverses dispositions sur la pollution des sols et les risques miniers ;

VU le code de l'environnement, notamment les articles L125-6, R125-41 à R125-48 relatifs aux secteurs d'information sur les sols, L556-2, R556-2 à R556-5 sur la gestion des sites et sols pollués, R125-23 et suivants relatifs à l'information des acquéreurs et locataires et L121-15 et suivants relatifs aux documents soumis à concertation préalable ;

VU le code de l'urbanisme, notamment les articles L133-1 à 5, R133-1 à 3, L151-43 et L152-7, R151-53 et R161-8, R410-15-1, R431-6 et R442-8-1 ;

VU les rapports de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes, service chargé des risques, du 11 avril 2019 ;

CONSIDERANT que les SIS ont pour objectif d'informer le public et les usagers sur la pollution des sols et des risques sanitaires induits, et de s'intégrer dans le dispositif général information et locataires (IAL)

CONSIDERANT que la consultation des collectivités locales prévues par l'article R125-41 du code de l'environnement est achevée depuis le 19 février 2019 et que les propriétaires concernés ont fait l'objet de l'information prévue par l'article R125-4-II du code de l'environnement ;

CONSIDERANT qu'il convient désormais, afin de mener la procédure à son terme, d'associer le public à l'élaboration des SIS conformément à l'article L120-1 du code de l'environnement relatif à la participation du public à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement ;

CONSIDERANT que les SIS peuvent entrer dans le champ d'application des documents soumis à concertation préalable ;

CONSIDERANT ainsi qu'il convient de mettre en place une concertation préalable selon les modalités prévues aux articles L121-15-1 à L 121-17 du code de l'environnement

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Loire

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Il sera procédé à une consultation du public, dans les formes prescrites par les textes susvisés relatifs aux modalités de consultation préalable, sur la création de secteurs d'information sur les sols (SIS) pour le département de la Loire.

ARTICLE 2 : Cette consultation se déroulera pendant une durée d'un mois, du *29 mai au 27 juin 2019 inclus*.

ARTICLE 3 : Pendant la durée de la consultation, toute personne intéressée pourra consulter le dossier sur le portail internet de la préfecture de la Loire à l'adresse suivante <http://www.loire.gouv.fr/secteurs-d-information-sur-les-sols-sis-et-r1539.html>.

ARTICLE 4 : L'ensemble des projets de SIS établis par l'État, après consultation des collectivités locales concernées et compétentes sur le territoire de la Loire est annexé au présent arrêté. Les fiches descriptives de ces projets sont consultables sur le site internet de la préfecture de la Loire à l'adresse suivante : <http://www.loire.gouv.fr/fiches-descriptives-des-secteurs-concernes-a6448.html>.

ARTICLE 5 : Des observations et propositions pourront être formulées par voie électronique à l'adresse suivante : sis.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr.

ARTICLE 6 : Un avis au public, destiné à annoncer l'ouverture de la consultation sera affiché par les soins des maires de l'ensemble des communes concernés par le projet de SIS.

Cet affichage aura lieu quinze jours au moins avant l'ouverture de la consultation publique, soit le 15 mai 2019 au plus tard et pendant toute sa durée en mairies précitées, à la préfecture et dans les sous-préfectures de Roanne et Montbrison.

L'accomplissement de cet affichage sera certifié par les autorités compétentes.

Cette consultation fera l'objet d'un avis au public, destiné à annoncer l'ouverture de la consultation par voie dématérialisée sur le portail des services de l'État dans la Loire dans les mêmes conditions de délais que celles prévues ci-dessus.

ARTICLE 7 : Des informations complémentaires peuvent être sollicitées auprès de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne- Rhône- Alpes – service Prévention des risques industriels climat air energie (PRICAE), chargée de traiter les résultats de cette consultation, notamment de mettre à jour les projets de SIS le cas échéant.

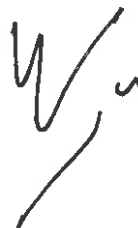
ARTICLE 8 : Dans le délai de trois mois à l'issue de la consultation, les observations recueillies feront l'objet d'un procès-verbal de synthèse et d'un rapport motivé, qui seront mis à la disposition du public à la direction départementale de la protection des populations - service protection de l'environnement, aux sous-préfectures de Roanne et Montbrison, à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement – service PRICAE – et sur le portail des services de l'État : <http://www.loire.gouv.fr>

L'autorité compétente pour statuer sur la création des SIS est le préfet de la Loire.

ARTICLE 9 : Le secrétaire général de la préfecture, le sous-préfet de Roanne, le sous-préfet de Montbrison, le directeur départemental de la protection des populations, la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et les maires des communes concernées par l'implantation des SIS, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Saint Etienne, le **23 AVR. 2019**

Le Préfet,



Secteurs d'information sur les sols (SIS) proposés dans la Loire

commune	identifiant	nom du SIS
BALBIGNY	42SIS06082	Décharge de Balbigny
BELLEGARDE EN FOREZ	42SIS01427	Chapellerie FERRIER
BULLY	42SIS06098	Décharge de Bully
BURDIGNES	42SIS06315	Décharge de Bourg Argental
BUSSIERES	42SIS01484	SICTOM de Bussièeres
CELLIEU	42SIS05956	Décharge CTSP
CHAMPOLY	42SIS06390	Stériles Minières Champoly
CHAMPDIEU	42SIS06606	Décharge de Montbrison
CHARLIEU	42SIS01390	Agences clientèle et d'exploitation EDF GDF Services
CHAVANAY	42SIS01381	parking RN 86
CHAZELLES SUR LYON	42SIS01376	PRAT
	42SIS01389	GDF Ancienne usine à gaz
	42SIS01405	ancienne chapellerie MORETTON
	42SIS01455	SOCIETE ECUYER-THOMAS
ECOICHE	42SIS06110	Décharge de Gourlaine
	42SIS06112	Décharge ordures ménagères
ESTIVAREILLES	42SIS01408	UIOM et décharge d'ESTIVAREILLES
	42SIS01349	DECHARGE EMCO
FEURS	42SIS01386	Agences clientèle et d'exploitation EDF GDF Services
	42SIS06149	Décharge de Fraisses
FRAISSES	42SIS06808	DECAP'LOIRE
	42SIS06438	Stériles minières de Grézolles
L'HORME	42SIS01363	PUITS COUCHOUD - (La Mure)
	42SIS05956	Décharge CTSP
LA GRAND CROIX	42SIS01432	TISSAFIL
	42SIS05956	Décharge CTSP
LA GRESLE	42SIS05957	Décharge Rochard
LA RICAMARIE	42SIS01499	TITOLET
	42SIS08316	Friche du Bessy
LA TUILIERE	42SIS06869	Les Allognières
LA VERSANNE	42SIS01488	STATION SERVICE TARDY
	42SIS01359	EURODEC (ex SMDO) - THERMOZ WAELES LOIRE
	42SIS01399	SNAAM (ex MURE CENTRE)
	42SIS01400	SICAME
LE CHAMBON FEUGEROLLES	42SIS01458	RIMEF-Technico
	42SIS01385	PORCHER
LES SALLES	42SIS06440	Stériles minières des Salles
LURIECQ	42SIS01408	UIOM et décharge d'ESTIVAREILLES
MABLY	42SIS06812	Site des Tuileries (SICAL / Tuileries Cancalon)
MONTBRISON	42SIS01387	Agences clientèle et d'exploitation EDF GDF Services
	42SIS06606	Décharge de Montbrison
NERVIEUX	42SIS06161	Décharge d'ordures ménagères
NOIRETABLE	42SIS06160	Décharge d'ordures ménagères
PANISSIERES	42SIS06158	Décharge du Clair
PARIGNY	42SIS01351	TERRAIN PORCHER, BOIS DE LA PORTE
PELUSSIN	42SIS06740	Décharge de Pélussin
PLANFOY	42SIS01495	PLM AUTO
REGNY	42SIS06321	Décharge de Régnny
RIORGES	42SIS06788	DAMET

Secteurs d'information sur les sols (SIS) proposés dans la Loire

commune	identifiant	nom du SIS
RIVE DE GIER	42SIS01391	Ancienne Usine A Gaz
	42SIS01394	Verrerie VDG
	42SIS01503	RUHL
ROANNE	42SIS01370	PAPETERIES NAVARRE DE ROANNE (P.N.R.)
	42SIS01388	Agences clientèle et d'exploitation EDF GDF Services
	42SIS01456	ARTEXTILE SA
	42SIS01510	GARAGE DES TROIS BOULEVARDS
	42SIS01514	MOTOROP BRM INDUSTRIES
SAINT CHAMOND	42SIS01404	NITECH
	42SIS01426	FORGES DE LAVIEU
SAINT CYPRIEN	42SIS01490	Etablissement COLOMB
	42SIS01374	VITALE RECYCLAGE (ex SERDEX , ex ECODEC, ex ECOLEC, ex Bourcier)
SAINT ETIENNE	42SIS01425	Forges de la Becque
	42SIS01369	Etablissements MARTIN
	42SIS01392	Ancienne Usine à Gaz
	42SIS01403	REMY BARRERE ENGRENAGES
	42SIS01424	Atelier Traitement de Surfaces
	42SIS01437	SOCIETE VASTI-DUMAS (ex DUMAS TITOLET)
	42SIS01449	Ets JEAN RIVIERE & CIE
	42SIS01453	Société DUBOEUF
	42SIS01467	TEINTURERIE DU BERNAY
	42SIS01468	ACF (Atelier Crozet Fourneyron ex ATAMEC)
	42SIS01471	UNICUM
	42SIS01475	Sécurité 2000 (ex : VITALE)
	42SIS01513	Manufacture de Ressorts de Terrenoire (MRT)
	42SIS06375	CRASSIER ASCOMETAL, LE MARAIS
42SIS06794	SECMI-CHEUCLE	
SAINT GALMIER	42SIS06598	Décharge de St-Galmier
SAINT JUST EN CHEVALET	42SIS01466	CMF (Charpentes et Menuiseries Foreziennes)
SAINT NIZIER DE FORNAS	42SIS01408	UIOM et décharge d'ESTIVAREILLES
SAINT PAUL EN JAREZ	42SIS01378	BAYLE
SAINT PRIEST EN JAREZ	42SIS06793	PSI (ex RPC ex Murat ex CMPL)
SAINT PRIEST LA PRUGNE	42SIS01508	RONDARD ARCHIMBAUD
	42SIS06789	Cité Brunet
	42SIS06865	Chemin de la Pierre des Fées
	42SIS06866	Scierie Cherblanc
	42SIS06867	Chemin des Gadaillères
	42SIS06870	Le Paradou
	42SIS06873	Moulin Thienon
	42SIS06879	Scierie Chabrier
	42SIS06880	Nord chemin du Tr+ve
	42SIS06881	Molette
SAINT ROMAIN LE PUY	42SIS06882	Bungalow Saint Antoine
	42SIS06869	Les Allognières
SAINT SAUVEUR EN RUE	42SIS01415	ECOMARCHE
	42SIS01486	UIOM DE ST SAUVEUR EN RUE

Secteurs d'information sur les sols (SIS) proposés dans la Loire

commune	identifiant	nom du SIS
SAINTE AGATHE LA BOUTERESSE	42SIS06739	Décharge de Ste-Agathe-la-Bouteresse
SAINTE COLOMBE SUR GAND	42SIS06328	Decharge du Gonon
SORBIERS	42SIS01360	ISOCHROME
SURY LE COMTAL	42SIS01356	SACCA FRANCE
	42SIS01430	MIDAC Décharge
	42SIS01497	SACCA OUTILLAGE
TARTARAS	42SIS06599	Décharge de Rive-de-Gier
TRELINS	42SIS06318	Décharge de SAIL sous COUZAN
	42SIS08052	décharge de Trelins
UNIEUX	42SIS01411	SUPERVOX AUTOMOTIV (ex F2A)
	42SIS01414	JEAN RIVIERE et SEER
	42SIS06164	Décharge d'ordures ménagères
VEAUCHE	42SIS01377	ATELIERS DU MAUPAS
VILLERS	42SIS06165	Décharge d'ordures ménagères

